

Contrôle des habitants Bureau des étrangers

BIENVENUE



ORGANISATION DU SERVICE

Le Service du contrôle des habitants et bureau des étrangers est composé de quatre collaboratrices représentant 3.5 EPT et d'une apprentie, à savoir :

- 1 cheffe de service (1 EPT)
- 3 collaboratrices (2.5 EPT)
- 1 apprentie.

TÂCHES DU SERVICE

Les principales tâches assumées par le service sont les suivantes :

Contrôle des habitants et bureau des étrangers

- Gestion administrative du service.
- Accueil de la population et gestion des demandes des administrés.
- Information et orientation sur les procédures à suivre – conseil notamment dans le cadre du Plan cantonal d'intégration.
- Enregistrement des arrivées, départs, changements d'adresse et autres mutations.
- Etablissement des diverses attestations et visas.
- Etablissement des demandes de cartes d'identité.
- Etablissement des cartes pour la déchetterie.
- Convocations aux habitants (arrivée, départ, changement d'adresse).
- Transmission des mutations aux divers partenaires.
- Constitution des dossiers étrangers.

- Enquêtes administratives dans le cadre de l'entraide avec différents services étatiques.
- Suivi des demandes de regroupement familial et déclaration de prise en charge.
- Vérification de la conformité des pièces aux exigences légales et administratives.
- Recherche et rassemblement des éléments nécessaires à la prise de décision.
- Vérification des disponibilités financières.
- Délivrance des préavis communaux dans le cadre de la Loi sur les étrangers.
- Gestion des permis frontaliers.
- Convocation et prolongation des permis de séjour des étrangers.
- Renouvellement des documents légitimant les séjours (habitants en séjour).
- Rapports de dénonciation.

Registre des chiens

- Gestion du registre des chiens (inscription, désinscription, décès).
- Transmission des mutations à l'Office d'impôt et rôle des chiens.
- Annonce des chiens « dangereux » au Service vétérinaire.
- Gestion des demandes des administrés.

Registre civique

- Réponses aux administrés sur les principes du registre civique.
- Etablissement de l'attestation convoquant les assemblées à voter.
- Création et mise à jour du rôle des électeurs.
- Commande du matériel de vote.
- Enregistrement des cartes de vote.
- Création des cartes de vote et envoi.
- Etablissement du procès-verbal et comptage des cartes et enveloppes de vote.
- Transmission des informations à l'huissier et aux responsables du bureau de vote.
- Préparation du matériel pour l'huissier (vendredi avant le scrutin).

Initiatives et référendums :

- Réception et contrôle des signatures d'initiatives et référendums.
- Etablissement du rapport pour le comité d'initiative et référendaire.

Taxes de séjour

- Assujettissement et facturation des taxes de séjour.
- Suivi et contrôle des taxes de séjour annoncées par les hôteliers et logeurs principaux.
- Réponses aux administrés sur les principes de la taxe de séjour.
- Information et orientation sur les procédures à suivre et, le cas échéant, conseil.
- Etablissement des notes de crédit (annulation de la facturation).
- Etablissement des avis de remboursement.

Les différentes activités du Service du contrôle des habitants ont pour but principal la gestion d'un registre des habitants au plus proche de la réalité, ainsi que la gestion des dossiers étrangers.

Le registre des habitants permet aux Autorités, aux services administratifs et aux différents services, notamment la sécurité publique, de pouvoir effectuer leurs tâches.

Etudiants EPFL/UNIL

Cette année a été marquée par l'arrivée, en septembre, de nombreux nouveaux étudiants suite à la construction de logements d'étudiants dans le Quartier Nord EPFL (517 logements).

Comme chaque année, notre service enregistre une forte affluence au guichet, plus marquée durant les mois d'août à octobre, correspondant à la rentrée académique de l'EPFL et l'UNIL. L'arrivée d'environ 515 nouveaux étudiants n'a fait qu'accentuer fortement l'affluence déjà importante au Contrôle des habitants.

Afin de faciliter les démarches administratives, nous avons créé une interface web, en collaboration avec l'entreprise Info Services SA, où les étudiants peuvent s'enre-

gistrer en ligne avant de déposer leurs papiers.

Cette démarche leur permet de disposer d'une attestation de domicile après le dépôt de leur demande, de se déplacer une fois (au lieu de deux fois) pour leur inscription et d'économiser ainsi du temps au guichet.

Ce site génère automatiquement le rapport d'arrivée (il devait auparavant être complété manuellement par l'étudiant) et s'intègre automatiquement au logiciel de gestion des habitants. Cette intégration automatique nous permet de délivrer une attestation de domicile nécessaire aux étudiants, directement lors de leur inscription (en lieu et place d'un jour de délai d'attente pour l'obtention de ce papier et d'un déplacement supplémentaire).

De plus, le fait que les données soient intégrées par les étudiants et que la génération de celles-ci soit faite directement dans le logiciel métier, permet aux collaboratrices du service un gain de temps pour la procédure d'arrivée (20 minutes d'économie par enregistrement d'arrivée).

Ces nouveaux étudiants sont pour la majorité des étudiants étrangers. La gestion des dossiers « étudiants étrangers » demande à notre service un travail supplémentaire conséquent durant toute l'année, tant au guichet que pour la gestion administrative des dossiers en back office.



Etudiants:
Toutes les informations
nécessaires pour votre inscription
auprès de la Commune d'Ecublens !

>

Extrait du site internet : www.ecublens.ch

Guichet virtuel

En collaboration avec l'entreprise Info Services SA et le Service des finances, nous avons pu mettre en place quelques transactions via le guichet virtuel, afin de faciliter certaines demandes de nos administrés, notamment en leur évitant un déplacement au Contrôle des habitants.

Les transactions disponibles sont :

- Commande et possibilité de paiement de diverses attestations (attestation de domicile, séjour, départ).
- Annonce d'un changement d'adresse interne à la commune.
- Annonce d'un départ.
- Annonce d'une séparation.
- Inscription d'un chien et annonce du décès ou départ d'un chien.
- Recherche d'identité d'un habitant.

Cap des 12'000 habitants

C'est au mois de septembre que le Service du contrôle des habitants a enregistré le matricule « 12'000 » qui correspondait à la naissance d'Aria Zimmerli.



Afin de marquer ce cap, la Municipalité a reçu, le 6 décembre 2013, la 12'000^e habitante, Mlle Aria Zimmerli, née le 28 septembre 2013 à Morges VD, et ses parents, Sara et Stéphane Zimmerli.

Cette réception fut l'occasion pour la Municipalité de leur souhaiter la bienvenue, une vie heureuse dans notre commune et de remettre à la famille des cadeaux souvenirs.

Pour rappel, Ecublens a passé le cap des 10'000 habitants en 2003, des 11'000 habitants en 2010 et des 12'000 habitants en septembre 2013.

Chiffre de la population

Le chiffre officiel de la population (en domicile principal), publié par le Service cantonal de la statistique, est établi sur la base du Registre cantonal des personnes, alimenté par les registres communaux du Canton de Vaud.

Le chiffre officiel de la population au 31 décembre 2013 s'élève à **12'009** personnes. Ce chiffre est différent de la population au 31 décembre 2013 comptabilisée par le registre communal qui s'élève à 12'181 habitants.

La différence s'explique par le décalage dans l'extraction des données, ainsi que

par une méthode de calcul de la statistique spécifique au Canton.

A cet effet, **les données statistiques ci-après sont basées sur le registre communal des habitants, registre établi au plus près de la réalité.**



Population au 31 décembre 2013

	<u>2012</u>	<u>2013</u>
Suisses :	6'398	6'503
dont		
Bourgeois	1'041	1'074
Vaudois	2'673	2'713
Confédérés	2'684	2'716
Etrangers	5'148	5'678
Total	11'546	12'181
soit une variation annuelle de		+ 635

Arrivées

	<u>2012</u>	<u>2013</u>
Suisses	464	501
Etrangers	1'077	1'469
Total	1'541	1'970
soit une variation annuelle de		+ 429

Départs

	<u>2012</u>	<u>2013</u>
Suisses	541	501
Etrangers	796	853
Total	1'337	1'354
soit une variation annuelle de		+ 17

Etat civil

	<u>2012</u>	<u>2013</u>
Naissances	128	139
Mariages	77	120

Partenariats	1	-
Séparations	57	67
Divorces	52	57
Décès	85	75
Naturalisations	97	91
Changement de nom	24	37
Adoption	-	-
Reconnaissance	12	10
Désaveu	2	1
Libération du droit de cité	-	-

Autres données statistiques

	<u>2012</u>	<u>2013</u>
Changements d'adresse internes à la commune	391	364
Frontaliers (permis G)	558	576
Domiciles secondaires	363	416

Statistique des religions

	<u>2012</u>	<u>2013</u>
Protestants	2'599	2'520
Catholiques	4'886	4'894
Autres	2'043	2'073
Sans	2'018	2'694
Total	11'341	12'181

Cartes d'identité

Statistique du nombre de cartes d'identité établies :

	<u>2012</u>	<u>2013</u>
Adultes	259	222
Enfants	121	102
Total	380	324



Encaissements (part communale)
Fr. 5'542.20.

Déclarations de garantie

40 déclarations de garantie ont été délivrées cette année.

Ces déclarations de garantie permettent aux habitants d'Ecublens d'inviter

famille/amis/connaissances provenant de pays où un visa d'entrée pour la Suisse est requis.

Visa touristique pour la Suisse



Registre civique

Votations / Elections

Cette année, le registre civique a été mis à jour et établi à 4 reprises.



Statistique des électeurs-électrices :

	<u>2012</u>	<u>2013</u>
Suisses	5'218	5'286
Etrangers	2'181	2'231
Total	7'399	7'517

Lors de chaque votation/élection, nous établissons des cartes de vote, en plus de celles transmises par le Canton, soit pour des raisons de perte du matériel, arrivée de suisses de l'étranger ou d'un autre canton, ou encore lors de l'acquisition des droits de vote (naturalisations).

Nombre de cartes de vote établies en 2013 :

- Votations du 3 mars 2013 13
- Votations du 9 juin 2013 12
- Votations du 22 septembre 2013 15
- Votations du 24 novembre 2013 12



Initiatives / Référendums

Le Contrôle des habitants a vérifié les listes de 10 initiatives et 4 référendums.

Statistiques :

- Signatures reçues 1'062
- Signatures validées 911
- Signatures non valables 151

Taxe de séjour

La taxe de séjour est perçue auprès des personnes en résidence secondaire, des étudiants et, depuis juillet 2013, auprès de l'Hôtel des Inventions (hôtel 3 étoiles).

Un règlement intercommunal, réunissant les communes membres de la Communauté touristique de la région lausannoise, définit les modalités de perception et d'exonération de cette taxe.

Le montant de la taxe est perçu « par personne » et selon différentes catégories. Les personnes en domicile secondaire ou les étudiants font partie de la catégorie 7 (studios, chambres, appartements), soit Fr. 30.- par mois.

Le montant de la taxe de séjour pour l'Hôtel des Inventions est de Fr. 2.50 par nuitée et par personne.

La recette nette de cette taxe est répartie en trois parts :

- 20 % pour Lausanne Tourisme
- 30 % pour Ecublens Animation**
- 50 % pour le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise.

Il est intéressant de noter que la part reversée à notre société de développement (Ecublens Animation) se monte à **Fr. 44'187.35**, laquelle contribue aux diverses activités socioculturelles de la commune.

Registre des chiens



Le Contrôle des habitants tient à jour le registre des chiens (inscriptions, départs, décès, donations).

Une fois par année, le registre est transmis à l'Office d'impôt du district pour la facturation de l'impôt communal (Fr. 100.-) et de l'impôt cantonal (Fr. 100.-).

Le registre est également transmis au Service vétérinaire cantonal.

De plus, lors de chaque inscription d'un chien de race dite « dangereuse », une copie est transmise au Service vétérinaire cantonal.

Statistique des chiens :

	2012	2013
Chiens	451	438
Chiens potentiellement dangereux	15	14
Total	466	452

En comparaison avec d'autres communes de l'Ouest lausannois :

Commune	Nombre de chiens
Renens	486
Ecublens	452
Bussigny-près-Lausanne	367
Crissier	337
Prilly	314
Chavannes-près-Renens	189

*Teuta Jakaj,
Cheffe du Service du contrôle des habitants et bureau des étrangers*

Population au 31 décembre 2013

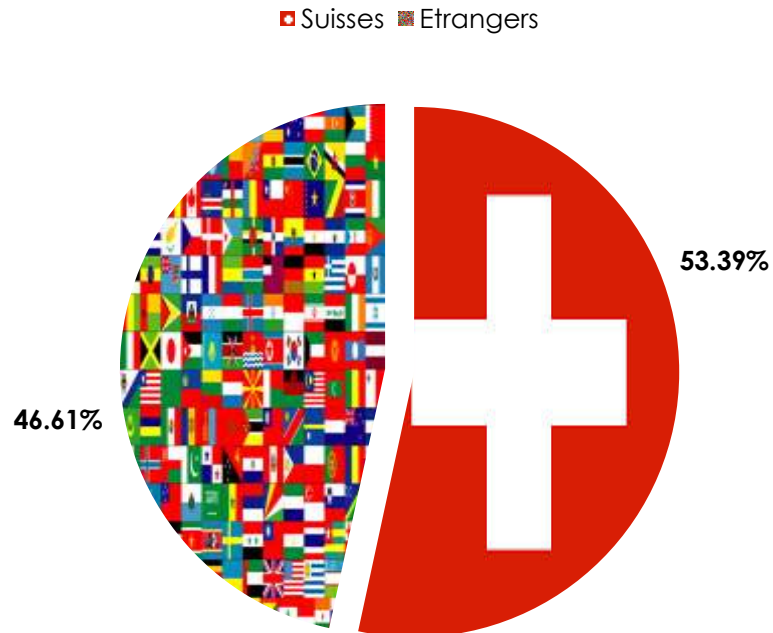
(Chiffres officiels de la population établie, publiés par le Service cantonal de la statistique)

Rang cantonal	Communes	31.12.2010	31.12.2011	31.12.2012	31.12.2013
1	Lausanne	134'787 *	136'288 *	137'586 *	139'390 *
2	Yverdon-les-Bains	27'930	27'651	27'988	28'377
3	Montreux	24'884	25'141	25'187	25'440
4	Renens	19'965	20'044	20'162	20'131
5	Nyon	18'382	18'712	18'804	19'016
6	Vevey	18'551	18'315	18'555	18'854
7	Pully	17'208	17'433	17'479	17'569
8	Morges	14'463	14'896	14'890	15'228
9	Ecublens	11'045	11'341	11'499	12'009
10	Gland	11'736	11'624	11'605	11'947
11	Prilly	11'510	11'443	11'522	11'609
12	La Tour-de-Peilz	10'748	10'768	10'815	10'974
13	Aigle	9'084	9'459	9'541	9'699
14	Lutry	9'304	9'413	9'462	9'571
15	Payerne	8'957	9'270	9'055	9'131
	Communes limitrophes				
17	Bussigny-près-Lausanne	8'015	8'088	8'104	8'132
18	Crissier	7'087	7'214	7'318	7'316
20	Chavannes-près-Renens	6'802	6'899	6'995	7'107
44	St-Sulpice	3'218	3'277	3'301	3'378
70	Echandens	2'191	2'224	2'214	2'235
84	Denges	1'582	1'553	1'572	1'631

* y compris les résidents secondaires

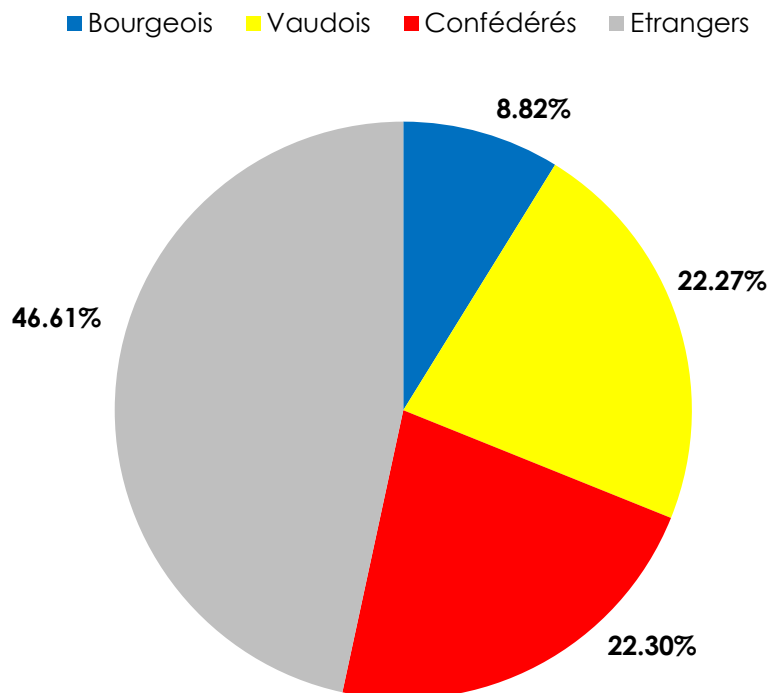
Ecublens en quelques chiffres...

Répartition de la population au 31 décembre 2013



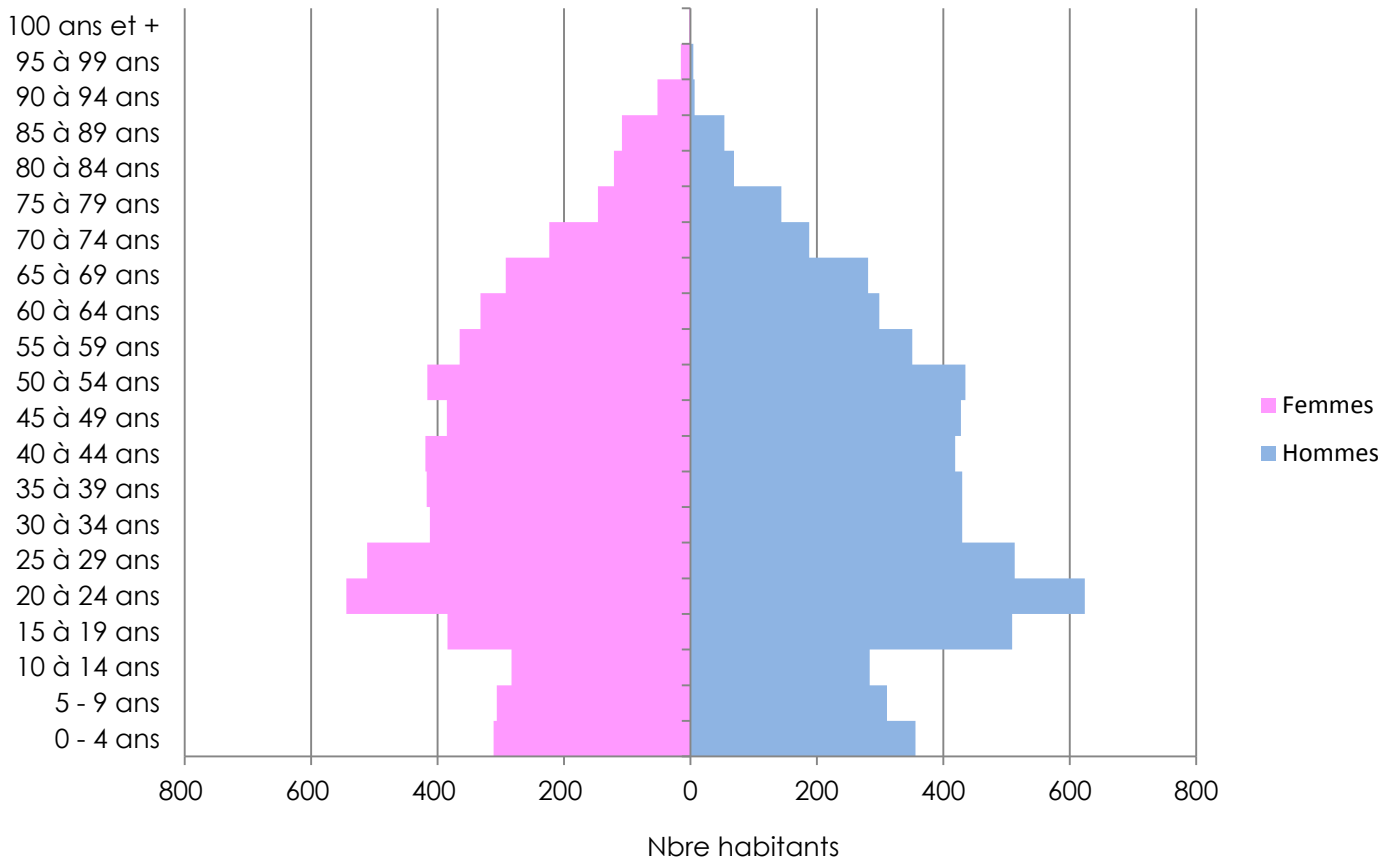
Population au 31 décembre 2013 : 12'181

Composition de la population au 31 décembre 2013

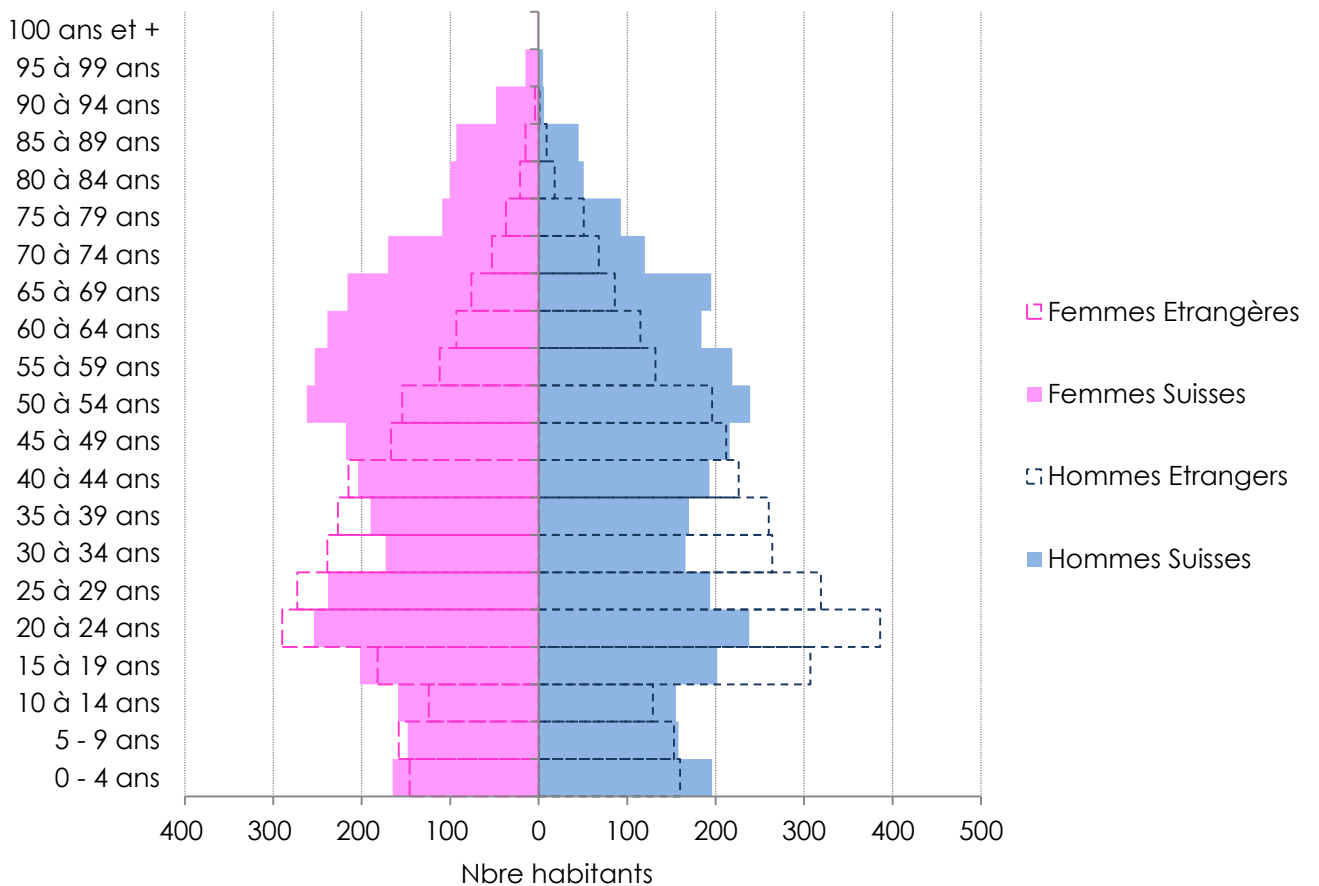


Population au 31 décembre 2013 : 12'181

Pyramide des âges au 31.12.2013



**Pyramide des âges au 31.12.2013
avec mise en évidence des suisses et étrangers**



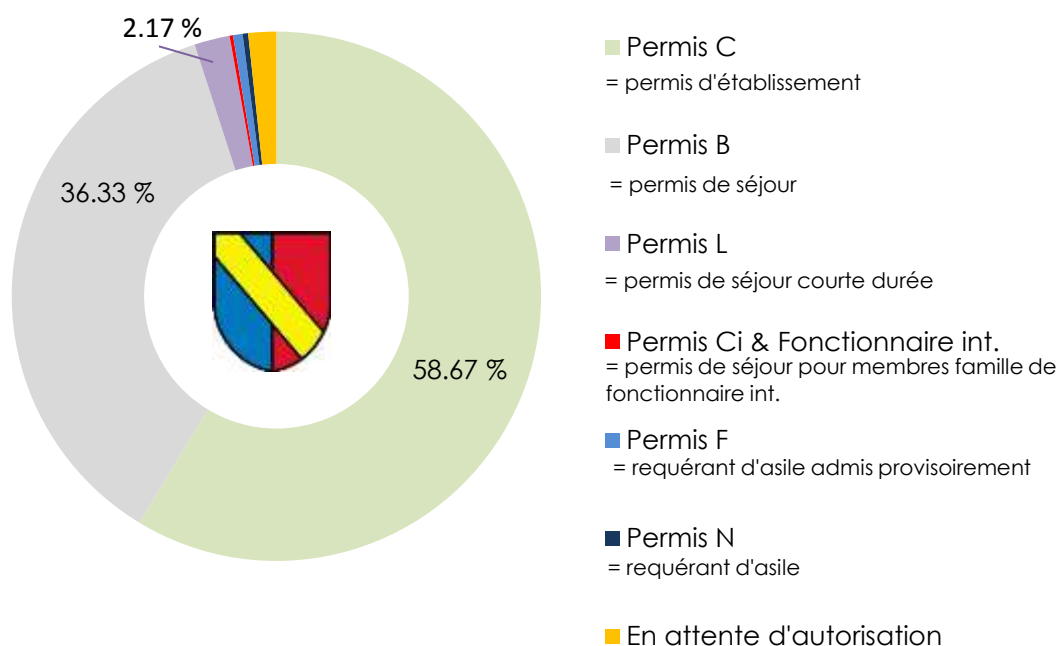
Les nationalités présentes à Ecublens

La population étrangère d'Ecublens est diversifiée. En effet, nous pouvons dénombrer 112 nationalités différentes.









Nationalité	Nbre hab.	Nationalité	Nbre hab.	Nationalité	Nbre hab.
Suisse	6503	Japon	14	Monténégro	3
Portugal	1220	Luxembourg	14	Norvège	3
Italie	970	Maurice	14	Philippines	3
France	830	Rép. tchèque	14	Singapour	3
Espagne	370	Slovaquie	14	Slovénie	3
Serbie	233	Sri Lanka	14	Argentine	2
Turquie	185	Afghanistan	13	Burkina Faso	2
Allemagne	146	Congo (Kinshasa)	13	Congo (Braz.)	2
Kosovo	140	Danemark	13	Estonie	2
Macédoine	139	Croatie	12	Guatemala	2
Chine	85	Pakistan	12	Israël	2
Maroc	85	Hongrie	11	Laos	2
Tunisie	85	Erythrée	10	Lettonie	2
Belgique	57	Thaïlande	9	Nouvelle-Zélande	2
Inde	50	Irak	8	Paraguay	2
Iran	50	Syrie	8	Venezuela	2
Pologne	49	Cap-Vert	7	Bélarus	1
Roumanie	48	Cuba	7	Bénin	1
Bosnie Herzégovine	45	Madagascar	7	Burundi	1
Brésil	45	Angola	6	Chypre	1
Bulgarie	43	Autriche	6	Costa Rica	1
Chili	43	Finlande	6	Egypte	1
Russie	42	Irlande	6	Ethiopie	1
Etats-Unis	40	Mexique	6	Géorgie	1
Royaume-Uni	35	Moldova	6	Guinée	1
Grèce	32	Australie	5	Indonésie	1
Vietnam	32	Haïti	5	Jordanie	1
Pays-Bas	29	Taiwan (T. chinois)	5	Kazakhstan	1
Algérie	25	Bolivie	4	Kenya	1
Cameroun	24	Cambodge	4	Mauritanie	1
Canada	21	Côte d'Ivoire	4	Mongolie	1
Corée (Sud)	21	Jamaïque	4	Rwanda	1
Liban	19	Rép. dominicaine	4	Tanzanie	1
Suède	18	Sénégal	4	Togo	1
Equateur	17	Somalie	4	Uruguay	1
Pérou	16	Albanie	3	Zambie	1
Ukraine	16	Ghana	3		
Colombie	14	Lituanie	3		



Population étrangère totale par type d'autorisation de séjour

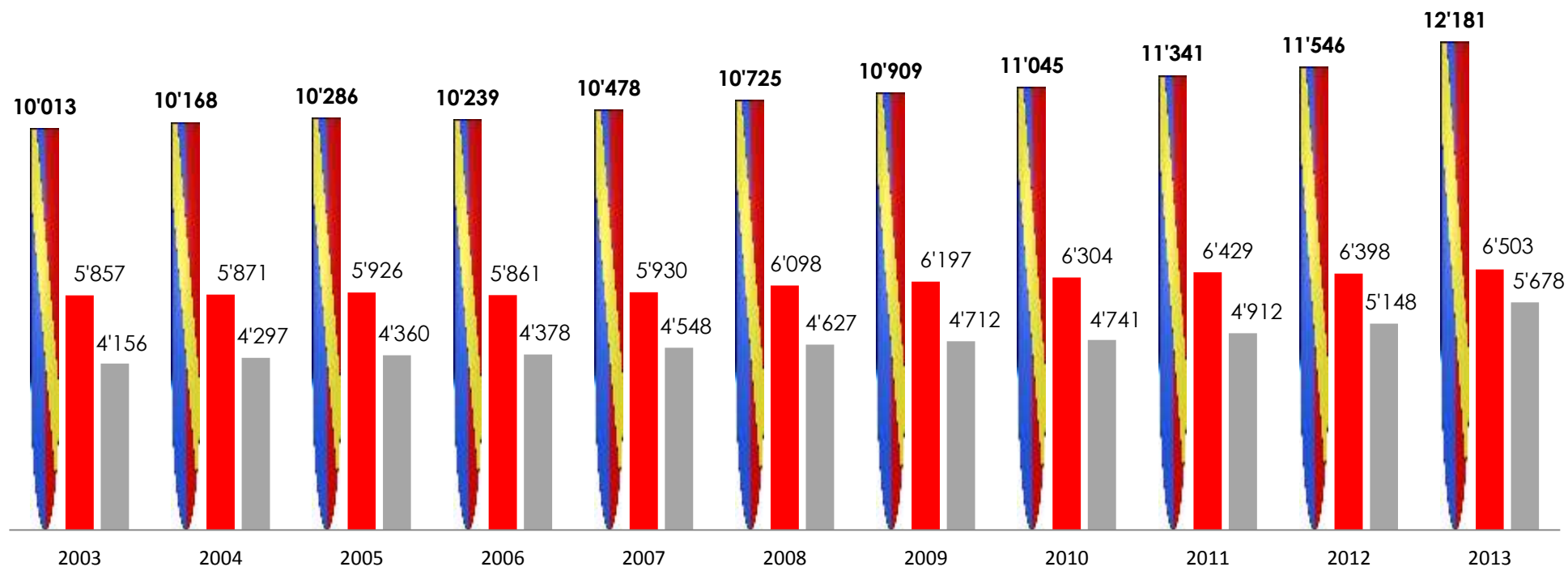


Ci-dessous la répartition des types d'autorisation de séjour européens et états-tiers

		
	UE / AELE	Etats-tiers
Permis C 	2'467	864
Permis B 	1'383	680
Permis L 	94	29
Permis Ci 	8	4
Permis F 	-	33
Permis N 	-	19
<i>En attente d'autorisation</i>	60	37

Evolution de la population d'Ecublens de 2003 à 2013

Population totale Suisses Etrangers



La croissance démographique observée durant ces dernières années se confirme cette année encore avec une augmentation de la population de + 635 personnes par rapport à l'année 2012. Le nombre d'habitants suisses reste stable (augmentation de 11.03 % depuis 2003) tandis que la population étrangère accroit chaque année pour atteindre le nombre de 5'678 habitants en 2013, soit une augmentation de 36.62 % en dix ans.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆